



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°303, 304 ET 305 DU 31 JANVIER AU 20 FEVRIER 2022

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 64 personnes tuées dont 39 cadavres retrouvés, 5 victimes de VSBG, 5 victime de torture, 6 enlevées et 23 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 9 femmes et 5 mineurs tués, 3 mineurs torturés et 1 femme arrêtée arbitrairement.

Des membres de la milice Imbonerakure, des agents

du SNR, des policiers, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des cas de faits sécuritaires, de la justice, de la gouvernance et des DESC ont été relevés dans les différentes localités du pays.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DE LA GOUVERNANCE

III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

V. AUTRES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.2. DES CAS D'INFANTICIDES ET AUTRES CAS D'ASSASSINATS D'ENFANTS.....</i>	<i>5</i>
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE.....</i>	<i>6</i>
<i>I.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>6</i>
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i>	<i>7</i>
<i>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE.....</i>	<i>7</i>
<i>I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES.....</i>	<i>8</i>
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE.....</i>	<i>9</i>
<i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>9</i>
<i>I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....</i>	<i>9</i>
<i>I.4. DE LA JUSTICE.....</i>	<i>9</i>
<i>II. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS.....</i>	<i>10</i>
<i>III. DE LA GOUVERNANCE.....</i>	<i>11</i>
<i>IV. AUTRES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>12</i>
<i>V. CONCLUSION.....</i>	<i>13</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

APC	: Agent de Police Chef
CDS	: Centre de Santé
CMCI	: Communauté Missionnaire Chrétienne Internationale
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Liberté
DCE	: Direction Communale de l'Education
DESC	: Droits Economiques, Sociaux et Culturels
DPE	: Direction Provinciale de l'Education
ECOFO	: Ecole Fondamentale
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
PJ	: Police Judiciaire
RDC	: République Démocratique du Congo
SNR	: Service National de Renseignement
TGI	: Tribunal de Grande Instance
VSBG	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre
UE	: Union Européenne

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Un membre de la milice Imbonerakure tué en commune et province Bubanza

En date du 8 février 2022, vers 16 heures, sur la colline de Shari II, zone, commune et province Bubanza, Grégoire Misago a été tué à l'aide d'une lance au niveau du ventre par Adélin Ntibarikure, tous membres de la ligue des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, elle a rendu son âme avant d'arriver à l'hôpital de Bubanza. Selon les mêmes sources, Adélin a été arrêté avant d'être transféré à la prison centrale de Bubanza.

Un agent du SNR tué en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Dans la nuit du 8 février 2022, dans un bistrot appelé « Iwabo w'abantu », zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, le prénommé Edgard Bayingana, agent du SNR, a été tué par ses collègues. Selon des sources sur place, Edgard était affecté au siège du SNR situé tout près de la Cathédrale Régina Mundi en zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, Edgard était en train d'étancher sa soif dans ce bistrot avec ses amis de service, qui l'ont éliminé par après.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune et province Bubanza

En date du 9 février 2022, sur la colline Gahongore, zone Mitakataka, commune et province Bubanza, un corps sans vie d'Emelyne Mpawenimana, âgée de 22 ans, résidant sur la sous-colline Mugongo, colline Buhororo I, zone et commune Bubanza, a été retrouvé. Selon des sources sur place, cette fille a été tuée après avoir été violée par des gens non identifiés.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 février 2022 indique qu'en date du 29 janvier 2022, sur la sous-colline Buhomba, colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie de Jacqueline a été retrouvé dans un champ de riz. Selon des sources sur place, Jacqueline a été tuée éborgnée par des gens non identifiés.

Une femme tuée en commune et province Bururi

En date du 6 février 2022, dans la nuit, tout près de la rivière Myugaro du centre-ville, commune et province Bururi, Carine Niyonzima de la composante sociale Twa, âgée de 25 ans, travailleuse de sexe, a été retrouvée agonisante après avoir été abusée sexuellement et tabassée par APC Mohamed Rugamba, policier opérant au chef-lieu de la commune et province Bururi. Selon des sources sur place, en date du 8 février 2022, la victime a succombé à ses blessures à l'hôpital régional de Bururi et le présumé auteur a été arrêté.

Un membre de la milice Imbonerakure tué en commune et province Bubanza

Un agent du SNR tué en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une femme tuée en commune et province Bururi

Un corps sans vie retrouvé en commune Songa, province Bururi

En date du 17 février 2022, dans la rivière Jiji, sur la colline Ndago, commune Songa, province Bururi, un corps sans vie d'Ernest Rukundo, âgé de 38 ans, menuisier, résidant sur cette même colline, a été retrouvé par des habitants de la localité. Selon des sources sur place, sa famille était à la recherche de la victime depuis le 13 février 2022. Selon les mêmes sources, Rukundo a été tué par des inconnus puis jeté dans la rivière Jiji. Cependant, selon des sources policières, la victime est morte noyée car aucun signe montrant qu'il a été tué n'a été constaté.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en province Bururi

En date du 6 février 2022, vers 15 heures, dans la rivière Kibarazi séparant les communes Songa et Mugamba, province Bururi, un corps sans vie de Grégonie Niragira, mère de 7 enfants habitant la colline Mugano, commune Matana, âgée de 60 ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce corps

présentait des signes d'étranglement et avait des blessures au niveau de la tête. La victime a été conduite à la morgue de l'hôpital de Matana.

Vingt corps sans vie des militaires burundais retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 janvier 2022 indique que du 30 janvier au 3 février 2022, sur les collines Kaburantwa et Kigazura de la 6^{ème} transversale et la colline Nyamitanga de la 4^{ème} transversale, commune Buganda, province Cibitoke, vingt corps sans vie des hommes en uniformes militaires burundais ont été retrouvés flottants avec leurs bagages sur la rivière Rusizi, séparant le Burundi et la RDC. Selon des sources sur place, en date du 30 janvier 2022, sur la 6^{ème} transversale, colline Kaburantwa, commune Buganda, province Cibitoke, neuf corps sans vie des hommes en uniformes militaires burundais ont été retrouvés flottants sur cette rivière. Du 31 janvier au 2 février 2022, cinq autres corps sans vie des hommes en uniformes militaires ont été également retrouvés flottant sur la rivière Rusizi, au niveau de la 4^{ème} transversale, colline Nyamitanga, commune Buganda de la même province. Dans la nuit du 2 au 3 février 2022, sur la 6^{ème} transversale Kigazura, colline Kagazi, commune Rugombo, six autres corps sans vie des hommes en uniformes militaires ont été retrouvés flottant avec leurs bagages sur la rivière Rusizi. Selon les mêmes sources, vers le soir, des militaires du 112^{ème} bataillon d'infanterie de Cibitoke venaient repêcher ces corps et les emballaient dans des sachets avant de les embarquer à bord de leur camion vers Bujumbura. Signalons que cette même période, des mouvements des militaires burundais traversant la rivière Rusizi en se dirigeant vers la localité de Bwegera, plaine de la Rusizi dans le territoire d'Uvira vers les hauts et moyens plateaux du groupement de Kigoma, ont été observés.

Onze corps sans vie en tenue militaires burundais retrouvés en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 12 février 2022, vers 17 heures, au bord de la rivière Rusizi, sur la 12^{ème} transversale, colline Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke, onze corps sans vie en décomposition en uniformes militaires burundais ont été retrouvés par des pêcheurs. Selon des sources sur place, des membres de la milice Imbonerakure de cette localité ont alerté des militaires du 112^{ème} bataillon d'infanterie de Cibitoke. Selon les mêmes sources, ces derniers ont évacué ces corps sans vie après les avoir emballés dans des sachets et à partir de 18 heures, ils les ont conduits à bord de leur camion vers Bujumbura. Les habitants des environs ont été interdits d'aller voir ces cadavres. La même source précise que ces corps sans vie faisaient partie des

militaires burundais qui avaient traversé la rivière Rusizi dans la nuit du 7 au 8 février 2022 en passant par la 6^{ème} transversale, au niveau de la localité de Kigazura, colline Kagazi, commune Rugombo.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

En date du 7 février 2022, sur la 5^{ème} avenue du quartier Nyamugari, commune et province Gitega, un corps sans vie de Fiston Ncutizuburundi, réparateur de motos, âgé de 20 ans, a été retrouvé dans sa maison dans laquelle il vivait seul. Selon des sources sur place, des voisins ont défoncé la porte de la maison pour faire le constat après que Fiston Ncutizuburundi venait de passer quelques jours sans être vu. Selon Hussein Butoyi, chef de zone urbaine de Gitega, le jeune homme avait l'habitude de prendre des stupéfiants.

Un corps sans vie retrouvé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 31 janvier 2022, vers 7 heures, sur la colline Kanazi, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un corps sans vie de Phocas Havyarimana, âgé de 45 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été retrouvé dans un buisson, à un kilomètre de chez lui. Selon des sources sur place, son corps présentait des traces de coups de couteaux au niveau de la tête, du dos et de la poitrine. Selon les mêmes sources, la victime avait l'habitude d'assister des gens dans des affaires judiciaires au niveau des tribunaux. Six personnes à savoir Marcel, Agnès, Jean Marie, Spès, Havyarimana et Noto, membres du parti CNDD-FDD, ont été arrêtées par la police pour des raisons d'enquête.

Une personne tuée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 4 février 2022, sur la colline Muhweza, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Adrien Hakizimana, âgé de 63 ans, membre du parti CNDD-FDD, sentinelle d'une boutique au centre de négoce, a été tué à coups de machettes par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, après le forfait, ils ont pillé des articles alimentaires et de l'argent de cette boutique dont la somme n'a pas été connue.

Un corps sans vie retrouvé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 12 février 2022, vers 6 heures du matin, sur la colline et zone Kazirabageni, commune Nyanza-lac, province Makamba, un corps sans vie de Kwizera, originaire de la province Gitega a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime a été égorgée. Une semaine avant, son vélo avait été volé par des gens non identifiés à son domicile. Selon les mêmes sources, l'administration locale a

organisé l'enterrement de la victime après une enquête policière.

Une personne tuée en commune Bweru, province Ruyigi

Dans la nuit du 2 au 3 janvier 2022, sur la colline Caga, zone Kayongozzi, commune Bweru, province

Ruyigi, Gabriel Nyawenda, âgé de 68 ans, a été tué poignardé au niveau de la poitrine par des gens non identifiés munis d'armes blanches. Selon des sources sur place, ces derniers ont fait irruption dans sa maison, l'ont poignardé et il est mort sur le champ. Selon les mêmes sources, la victime était en conflit foncier avec ses voisins.

1.1.2. DES CAS D'INFANTICIDES ET AUTRES CAS D'ASSASSINATS D'ENFANTS

Un enfant albinos tué en commune Kigamba, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 janvier 2022 indique qu'en date du 30 janvier 2022, Abdoul Igiraneza alias Muzungu, albinos, âgé d'environ 8 ans, résidant derrière un cabaret appelé Treibeka hill top ten, sur la 7^{ème} avenue, quartier Muramvya, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, a été tué, après être enlevé à Bujumbura aux environs de 8 heures du matin. Selon des sources sur place, à cette même date, vers 13 heures, ses restes ont été retrouvés dans une savane, sur la sous-colline Saswe, colline Humure II, commune Kigamba, province Cankuzo. Selon les mêmes sources, il a été tué par mutilation par 3 hommes dont Etienne Nizigiyimana alias Fantasi, chauffeur à Bujumbura Mairie, originaire de la colline Mwiruzi, commune Mishiha, Médard Ndayizeye, originaire de la commune Mishiha et Augustin Seshahu, originaire de la commune et province Cankuzo. Ces trois hommes ont pris la direction de la province Cankuzo en emportant ce corps coupé en plusieurs morceaux et emballé dans des sachets mis dans un sac. Ces hommes avaient utilisé un véhicule d'un commerçant appelé Gaspard Ntunguru, originaire de la province Cankuzo et arrivés à Cankuzo, ils ont loué 3 motos avant de se rendre en commune Kigamba. A mi-chemin, ils ont dévié vers la sous-colline Saswe, colline Humure II, où ils ont jeté dans une savane le reste du corps, excepté les os qui étaient détenus par Etienne avant de prendre le large. Médard et Augustin ont été attrapés par la population de la localité de Nyakere grâce à un enfant qui gardait des vaches dans les environs. Ces derniers ont été conduits au cachot du commissariat communal de Kigamba avant d'être transférés, le matin du 31 janvier 2022 vers le cachot du commissariat provincial de police pour subir un interrogatoire. Les mêmes sources ajoutent que les 3

motards ont été aussi attrapés pour enquête. L'enquête continue aussi sur ce commerçant Ntunguru. Les restes du corps de cet enfant ont été conduits à la morgue de l'hôpital Cankuzo en attendant les siens.

Un enfant tué en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 7 février 2022, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un enfant a été jeté dans les toilettes de l'église appelée CMCI par sa mère Jeannette Nzoyisaba, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 22 ans. Selon des sources sur place, très tôt le matin, cette femme a dit à son mari Célestin Ngendakumana, membre du parti CNDD-FDD, âgé 26 ans, qu'elle allait chez le père de l'enfant pour le faire inscrire au bureau de l'état civil. Dès son retour, son mari lui a demandé où était l'enfant et elle lui a répondu que l'enfant est mort chez son père dans la commune Mwakiro, province Muyinga et qu'elle ira à l'enterrement le lendemain. Son mari a alors alerté le chef de colline qui a demandé aux Imbonerakure de l'arrêter et la femme a été conduite chez l'OPJ. Elle a avoué qu'elle l'a jeté dans une toilette de l'Eglise CMCI et on l'a retrouvé là avant de l'y retirer vers 17 heures. Ce cadavre de l'enfant a été conduit vers la morgue de l'hôpital Buhiga et il a été enterré en date du 9 février 2022. Jeannette Nzoyisaba et son mari Célestin ont été conduits au cachot mais l'homme a été relâché en date du 10 février 2022 tandis que la femme a été transférée au cachot du commissariat provincial de police de Karuzi. Signalons que cette femme s'était mariée avec Célestin étant enceinte et ils s'étaient convenus que lorsqu'elle mettrait au monde, l'enfant sera remis à son père à l'âge de 7 ans.

1.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

Une femme tuée en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 13 février 2022, vers 1 heure, sur la colline Gahwazi I, commune Mpanda, province Bubanza, Bosco Kamaro, Imbonerakure, a tué sa femme Charlotte Igiraneza, enceinte. Selon des sources sur place, cette femme avait refusé à son mari de vendre sa propriété. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la population qui l'a remis à la police tandis que le cadavre a été conduit à la morgue de l'hôpital Mpanda.

Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 16 février 2022, dans la rivière Ndurumu, sur la colline Cuba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un corps sans vie de Butoyi, âgée de 19 ans, a été retrouvé nu, ligoté les bras et les jambes avec un sac de moellons au dos. Selon des sources sur place, cette victime avait été engrossée par le nommé Kakana, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 23 ans, résidant sur la colline Karunyinya, zone et commune Buhiga de la même province. Selon les mêmes sources, en date du 15 février 2022, le jeune garçon avait appelé la fille pour aller ensemble à la commune Buhiga pour chercher sa carte nationale d'identité mais elle n'est pas retournée à la maison. Kakana a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Karuzi avec 3 autres jeunes complices tandis que deux autres avaient pris le large.

Une personne tuée en commune et province Kayanza

En date du 6 février 2022, dans l'après-midi, au centre appelé « kwi Bariyeri », commune et province Kayanza, Rénovat Ndikuriyo, conducteur de taxi-moto et originaire de la colline Remera, com-

mune Muruta, province Kayanza, a été tué par Prosper Nezerwe et son frère, Roger Habonimana, originaires de la sous-colline Wimiganda, colline Kivuruga, commune Gatara de la même province. Selon des sources sur place, Rénovat a été piégé par Prosper Nezerwe de laisser sa moto sur la route sous prétexte que la route n'est pas praticable puis il a accompagné le présumé auteur pour prendre les frais de transport chez lui. Selon les mêmes sources, profitant de l'absence de sa femme et de sa mère, le présumé auteur du crime a fait entrer la victime dans sa maison et l'a tué à coups de machettes avant de l'enterrer dans une fosse sise près de cette maison. La mère du présumé auteur qui est arrivée sur les lieux a constaté des tâches de sang sur les habits de son fils et a alerté ses voisins.

Deux personnes tuées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 8 février 2022, sur la sous-colline Kigabwe, colline Nyamugari, commune Mabanda, province Makamba, Jeannette Nibizi et son enfant Darcy ont été tués à l'aide d'un gourdin par Onésime Bucumi, son époux, originaire de la colline Kizuga, commune Buyengero, province Rumonge. Selon des sources sur place, Jeannette est morte sur le champ tandis que l'enfant a succombé à ses blessures dans la matinée du 9 février 2022 au CDS Musenyi. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté

Une femme tuée en commune Mpanda, province Bubanza

Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une personne tuée en commune et province Kayanza

Deux personnes tuées en commune Mabanda, province Makamba

té par la police et a été conduit au cachot communal de Mabanda. Les voisins de la famille ont indiqué que le couple n'était pas en bon terme depuis que Bucumi Onésime venait de sortir de la prison de Rumonge, il y a un certain temps après avoir purgé sa peine et il avait été accusé de coups et blessures contre la même victime.

1.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES

Huit orpailleurs tués et une vingtaine d'autres grièvement blessés en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 31 janvier 2022 et du 2 au 3 février 2022, sur la colline Runege, zone Bumba, commune Bukinanyana, à une centaine de kilomètres du chef-lieu de la province Cibitoke, huit orpailleurs clandestins ont trouvé la mort et 25 autres ont été grièvement blessés par l'éboulement des montagnes.

Selon des sources sur place, 3 orpailleurs ont trouvé la mort en date du 31 janvier 2022 tandis que les 5 autres sont morts dans la nuit du 2 au 3 février 2022. Selon les mêmes sources, durant la période pluvieuse, les orpailleurs sont souvent surpris à l'intérieur des galeries et se retrouvent ensevelis par des tas de boues suite à l'éboulement des montagnes.

Une femme tuée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 2 février 2022, vers 15 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une pluie torrentielle qui a duré une heure et demie a tué Pascaline Nshimirimana, âgée de 38 ans et a fait 3 personnes blessées. Selon des sources sur place, cette pluie a fait écrouler un mur d'une clôture d'une maison de Zuberi Selemani et ce mur est tombé sur un bistrot se trouvant en bas. Selon les mêmes sources, dans ce bistrot se trouvaient plusieurs personnes qui s'y abritaient. Les murs sont tombés sur ces quatre personnes dont Pascaline Nshimirimana qui n'ont pas réussi à s'enfuir et des gens ont tenté de leur porter secours mais en vain. Cette pluie mélangée de grêle a détruit aussi 6 maisons et a endommagé des champs de maïs et de ba-

1.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

1.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 février 2022 indique qu'en date du 25 janvier 2022, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, S. K., âgée de 16 ans, a été violée par Kakolele, âgé de 26 ans de nationalité congolaise, dans sa maison. Selon des sources sur place, le présumé auteur a fui vers la RDC.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 10 février 2022, dans la matinée, sur la colline Nemba, commune et province Kayanza, une femme âgée de 50 ans, a été battue avec ses deux enfants par Liévin Nizigiyimana, son mari, âgé de 54 ans. Selon des sources sur place, son mari les a frappés quand la victime réveillait les enfants afin qu'ils se rendent au travail des champs. Le présumé auteur a pris la hache qui se trouvait dans la maison et a commencé à les battre.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 7 février 2022, vers 11 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Thérèse Ningabiye, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 27 ans, a été tabassée et blessée par Aimable Ndayisaba, son mari, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, il a tenté de lui arracher le sein qui est blessé alors qu'elle allaite un bébé, âgé d'un mois et demie. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte chez le chef de colline qui l'a référé au CDS

nanes sur les collines Buhiga et Rwingoma.

Trois personnes mortes foudroyées en commune et province Rumonge

Dans la nuit du 9 février 2022, sur la sous-colline Gasenyi, colline Gatete, commune et province Rumonge, Aline Nijimbere, âgée de 38 ans, son fils Nzoyihera, âgé de 16 ans et sa fille Nizeyimana, âgée de 10 ans sont morts foudroyés dans leur maison. Selon des sources sur place, dans la matinée du 10 février 2022, une délégation conduite par Conseiller Nitunga, Gouverneur de la province Rumonge s'est rendue sur les lieux pour le constat et a promis de supporter les charges liées aux funérailles.

pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une fillette violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 février 2022 indique qu'en date du 4 février 2022, sur la colline Mubira, commune et province Muramvya, Isidore Nkunuzimana a violé A.N., âgée de 16 ans, orpheline dont il était tuteur depuis 2010. Selon des sources sur place, Isidore Nkunuzimana a commencé à violer cette fillette quand elle avait 13 ans. Selon les mêmes sources, il a été attrapé en flagrant délit par sa femme et son fils, la nuit, quand il allait se coucher avec la fillette. Le présumé auteur a été arrêté et transféré à la prison de Muramvya.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

En date du 13 février 2022, au quartier Mugomere, commune et province Rumonge, A.N., âgée de 16 ans, a été violée par Gérard Bazombanza, membre de la milice Imbonerakure et séropositif. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au centre intégré de Kizuka pour bénéficier des soins médicaux. Selon les mêmes sources, en date du 14 février 2022, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de police de Rumonge. En date du 15 février 2022, Gérard en complicité avec son ami surnommé Tivisi lui aussi Imbonerakure s'est évadé du cachot mais il a été réarrêté en date du 16 février 2022.

1.2.2. DES PERSONNES TORTUREES

Une personne torturée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 février 2022 indique qu'en date du 24 janvier 2022, vers 22 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, Elie Bimenyimana a été tabassé par un groupe de 7 membres de la milice Imbonerakure de la localité en patrouille nocturne. Selon des sources sur place, la victime a été alitée à l'hôpital de Bubanza et les auteurs présumés ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Bubanza avant d'être relâchés, le lendemain.

Deux enfants battus en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 12 février 2022, vers 17 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline et zone Kigoma, commune Bugabira, province Kirundo, Jean Paul Ndayishimiye, âgé de 12 ans et Fabrice Iradukunda, âgé de 15 ans, ont été battus par caporal-chef Etienne Bashirahishize, 69575 de la matricule, militaire du 110^{ème} bataillon, situé à Mudubugu. Selon des sources sur place, il les accusait d'impolitesse. Selon les mêmes sources, la population avoisinante s'est révoltée contre ce militaire. Le commissaire communal de Bugabira s'est rendu sur les lieux pour le rétablissement de l'ordre. Le militaire s'est enfermé dans sa maison pendant que la population assiégeait sa demeure mais il a été sorti de la maison par force par ce commissaire qui l'a conduit au ca-

Une personne torturée en commune et province Bubanza

Deux enfants battus en commune Bugabira, province Kirundo

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba

Un enfant torturé en commune Giharo, province Rutana

chot.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 8 février 2022, au bord du lac Tanganyika, sur la colline et zone Kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, Désiré Nduwayo, Imbonerakure, a été tabassé par Oscar Mpfukamensenge, enseignant à l'ECOFO Kabonga et secrétaire du parti CNDD-FDD sur la colline et zone Kabonga, son adjoint Augustin Ntiranyibagira alias Ryoya, Franck Kagoma et Javan Ndiwokubwayo, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était accusée de les avoir injuriés. Selon les mêmes sources, Désiré et ses tortionnaires ont été arrêtés en date du 11 février 2022 et conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'injures et imputation dommageable tandis que les présumés auteurs étaient accusés de torture comme l'indique son dossier 3561/NTG/NY LC/16948. Selon les témoins, ces messages portaient sur la réalité car Désiré commentait sur un des jeunes du nom d'Otmar Bucumi qui avait été arrêté par la police du commissariat communal de Nyanza-lac accusé de vol du matériel de PRODAPP.

Un enfant torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 7 février 2022, sur la colline Gatonga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, Charles Ntirampeba, âgé de 12 ans et élève en 1^{ère} année à l'ECOFO Gatonga, a été tabassé à coup de bâton par Léonard Barakamfitiye, chef de colline Gatonga et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il l'accusait de lui avoir volé son téléphone au moment où cet enfant était allé chercher du feu dans le restaurant sis sur cette colline et appartenant au même chef de colline. Selon les mêmes sources, par après, ce téléphone a été trouvé ailleurs. L'entourage dit que Charles est tombé dans un piège préparé contre son père, Gérard Ntamahungiro, secrétaire collinaire du parti CNL. Charles a eu peur de se rendre au CDS et ses parents achètent des médicaments qu'il prenne à la maison. Le présumé auteur n'a pas été inquiété car il est protégé par son parti.

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Six membres de la milice Imbonerakure enlevés en commune et province Kirundo

En date du 9 février 2022, sur la colline Murama, commune et province Kirundo, six membres de la milice Imbonerakure dont Nduwayo, John et Jean Pierre Hakizimana originaire de Ntega, ont été arrêtés par Jovith, responsable provincial du SNR qui les a conduits dans un endroit inconnu. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir refusé de s'inscrire sur la liste des Imbonerakure qui font des entraînements para-militaires à la colline Ru-

nyonza, commune et province Kirundo et qui seront envoyés en RDC. Selon les mêmes sources, lors d'une réunion du 8 février 2022 tenue à la permanence du parti CNDD-FDD, à Runyonza regroupant plus de 150 Imbonerakure, en présence d'un policier prénommé Claude recruté pour ces entraînements et de Chadrack Kigingi chef communal des Imbonerakure de Kirundo, un groupe d'Imbonerakure s'est opposé à cette activité et n'y a pas adhéré.

I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Vingt personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi

En date du 2 février 2022, au quartier Bisekuye, commune Matana, province Bururi, vingt personnes ont été arrêtées par la police alors qu'elles se trouvaient dans une chambre de prière. Selon des sources sur place, elles ont été conduites au cachot du poste de police à Matana pour des raisons d'enquête.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 janvier 2022, à Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Marie Nintunze, représentant du parti CNL dans cette commune et un autre membre de ce parti, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police à Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des mouvements rebelles. Selon les mêmes sources, ils ont été arrêtés après une fouille perquisition à leur domicile mais aucun objet compromettant n'a été trouvé.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 janvier 2022, au chef-lieu de la zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Sylvie Nyandwi, membre du parti CNL, âgée de 60 ans, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été accusée de collaborer avec des groupes armés.

Vingt personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge

Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

I.4. DE LA JUSTICE

Un membre de la milice Imbonerakure condamné en province Bubanza

En date du 11 février 2022, lors d'un procès de flagrance par le TGI Bubanza, Adélin Ntibarikure a été auditionné et condamné à une peine de 20 ans de servitude pénale ainsi que le paiement d'une somme de dix millions de fbu de dommage et intérêt ou de purger une peine de 50 ans de servitude pénale au cas de non-paiement. Selon des sources sur place, en date du 8 février 2022, vers 16 heures, sur la colline de Shari II, zone, commune et province Bubanza, Adélin Ntibarikure, membre de la milice Imbonerakure, avait tué Grégoire Misago à l'aide d'une lance au niveau du ventre. Selon des sources sur place, elle a rendu son âme avant d'arriver à

l'hôpital de Bubanza. Selon les mêmes sources, Adélin avait été arrêté avant d'être transféré à la prison de Bubanza.

Une peine à perpétuité contre des auteurs d'assassinat d'un conducteur de taxi-moto en province Kayanza

En date du 10 février 2022, le TGI de Kayanza a prononcé un jugement d'une peine à perpétuité et un dédommagement de 20 millions de fbu à verser à la famille de Rénovat Ndikuriyo, chauffeur de taxi-moto assassiné le 6 février 2022 et six cents mille à donner au propriétaire de la moto que la victime conduisait, aux deux personnes, Prosper Nezerwe et son frère, Roger Habonimana, originaires de la

de la sous-colline Wimiganda, colline Kivuruga, commune Gatara de la province Kayanza. Selon des sources sur place, les prévenus ont été accusés d'assassinat avec préméditation par le TGI.

Un policier condamné pour meurtre en province Bururi

En date du 10 février 2022, au TGI Bururi, APC Mohamed Rugamba, lors d'un procès de flagrante a été auditionné et condamné pour des lésions corporelles volontaires ayant entraîné la mort de Carine Niyonzima de la communauté des Batwa et d'avoir malmené deux jeunes gens du en date du 6 février

2022 sur la colline Kabuye avant de les dépouiller d'une somme de 32 000 fbu quelques minutes avant le crime contre la jeune fille. Selon des sources sur place, il a commis ces crimes dans la nuit du 6 février 2022 au chef-lieu de la province Bururi après avoir abandonné son poste d'attache. Le verdict de condamnation contre ce policier à 20 ans de servitude pénale a été prononcé deux jours après ce procès. Selon le président du siège, la partie civile n'avait pas encore consigné et les familles des victimes n'ont pas été satisfaites de ce jugement prononcé sans dommages et intérêts.

II. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Un nombre alarmant d'abandons scolaires en province Muramvya

Au cours de ce 1^{er} trimestre de cette année scolaire 2021-2022, deux mille sept-cent six abandons scolaires dont 1255 filles et 1451 garçons ont été enregistrés au niveau maternel, fondamental, post-fondamental et pédagogique dans les DCE Bukeye,

Kiganda, Mbuye, Muramvya et Rutegama en province Muramvya.

Selon le DPE, les principales causes sont la pauvreté, les grossesses non désirées et les mariages précoces. Ainsi, les cas d'abandons par DCE, par niveau et par catégorie sont repris dans les tableaux ci-après:

1. NIVEAU ECOLES MATERNELLES

DCE	GARCONS	FILLES	TOTAL
BUKEYE	16	22	38
KIGANDA	21	22	43
MBUYE	2	0	2
MURAMVYA	2	7	9
RUTEGAMA	12	14	26
TOTAL	53	65	118

2. NIVEAU FONDAMENTAL (7^{ème}-9^{ème})

DCE	GARCONS	FILLES	TOTAL
BUKEYE	225	163	388
KIGANDA	244	240	484
MBUYE	203	155	358
MURAMVYA	363	311	674
RUTEGAMA	193	130	323
TOTAL	1283	1032	2315

1. NIVEAU POST FONDAMENTAL ET PEDAGOGIQUE

DCE	GARCONS	FILLES	TOTAL
BUKEYE	24	25	49
KIGANDA	9	19	28
MBUYE	20	45	65
MURAMVYA	52	43	95
RUTEGAMA	10	26	36
TOTAL	115	158	273

Ainsi, pour remédier à cette situation, le DPE a recommandé d'instaurer des cantines scolaires dans les écoles, sans oublier la multiplication des réunions de sensibilisation à l'endroit des parents des élèves afin de juguler ce phénomène d'abandons.

Des champs de cultures endommagés en province Cankuzo

Presque toute la nuit du 30 au 31 janvier 2022 ainsi que dans l'après-midi du 31 janvier 2022, une pluie

III. DE LA GOUVERNANCE

Saisie des sacs de sucre, de ciment et d'engrais chimique en commune Giheta, province Gitega

En date du 6 février 2022, sur la colline Kibimba, commune Giheta, province Gitega, une amende de 1 million de fbu a été infligée à Idrissa Hakizimana, commerçant. Selon des sources sur place, ce commerçant a été pris en flagrant délit avec 42 sacs de sucre, 60 sacs de ciment de BUCECO ainsi que 83 sacs d'engrais chimique de FOMI. Selon les mêmes sources, Micheline Ninahaza, administrateur de la commune Giheta et Serges Sabakunze, conseiller du Gouverneur chargé du développement, se sont rendus chez ce commerçant pour constater les faits. Signalons que la population a demandé aux autorités de ce pays d'autoriser la commercialisation du sucre importé car celui produit par la SOSUMO reste insuffisant vu que la demande a sensiblement augmenté.

Destitution de l'administrateur de la commune Vugizo, province Makamba

En date du 14 février 2022, Gérard Hazimana, administrateur de la commune Vugizo, province Makamba a été suspendu de ses fonctions par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique. Selon des sources sur place, il a été accusé d'insubordination par le non-respect des instructions de son hiérarchie, d'abus des biens communaux et manque d'éthique dans la gestion du patrimoine communal. Cette mesure du Ministre est tombée une semaine après un accident du véhicule de la commune Vugizo pendant que cet administrateur était au volant alors qu'il n'avait pas de permis de conduire.

Marche manifestation en province Karuzi

En date du 12 février 2022, en province Karuzi, une marche manifestation a été organisée par l'administration provinciale pour tout le monde mais seuls des membres du parti CNDD-FDD étaient présents. Selon des sources sur place, des membres de la milice Imbonerakure prenaient le devant en chantant leur victoire contre les colons. Dans leurs slogans, ils remerciaient les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Européenne d'avoir levé les sanctions qui

torrentielle qui s'est abattue sur toute l'étendue de la province Cankuzo a endommagé des cultures de champs, a inondé la riziculture et a rendu la circulation impraticable. Selon des sources sur place, à titre d'exemple, dans le marais de Rugasari séparant les communes Kigamba et Cankuzo, de plants rizi- coles n'apparaissaient plus pendant l'écoulement d'eau de pluie.

étaient prises contre le Burundi. Ils disaient aussi qu'il y a des ingrats qui ne veulent pas que les Burundi soient libres, que certaines associations fictives ne cessent de plaider pour que le Burundi ne soit pas indépendant et que l'heure va sonner pour qu'ils soient traduits devant la justice burundaise.

Marche manifestation en province Kirundo

En date du 12 février 2022, une marche manifestation de toute la province Kirundo a été organisée par les autorités provinciales pour soutenir la décision de l'UE de l'arrêt des sanctions économiques. Toutes les autorités communales et collinaires, chefs et personnels des services ainsi que des commerçants étaient obligés de participer à cet événement. Le Gouverneur de Kirundo a remercié l'UE et des discours de haine contre des opposants accusés de continuer à enfoncer le pays dans la misère ont été entendus.

Des élèves sommés d'aller à la marche manifestation pour la levée de sanctions en province Mwaro

En date du 12 février 2022, au chef-lieu de la province Mwaro a eu lieu une marche de soutenance de la mesure de la levée des sanctions pour le Burundi, de l'Union Européenne et des Etats Unies d'Amérique. Selon des sources sur place, Gaspard Gasanzwe, Gouverneur de la province Mwaro a organisé une marche manifestation et le mot de circonstance a été lu par Caritas Nijimbere, membre du parti CNDD-FDD, membre du Forum des femmes et membre du conseil communal Ndava. Selon les mêmes sources, elle a parlé au nom de la société Civile et des élèves du Lycée Mwaro et des autres lycées proches ont été mobilisés en violation du règlement scolaire interdisant les élèves de participer aux activités politiques. Toutes les boutiques du chef-lieu de Mwaro étaient fermées pour que les boutiquiers se rendent à la marche.

Marche manifestation au chef-lieu de la province Rutana

En date du 12 février 2022, au chef-lieu de la province Rutana, des membres du parti CNDD-FDD

ont fait une marche manifestation. Sur les pancartes était écrit : « nous remercions l'Union Européenne et les Etats-Unis d'Amérique pour avoir levé des sanctions, nous demandons alors d'envoyer les aides qu'ils avaient refusé d'amener au Burundi ». Cela a eu lieu après des travaux communautaires de construction en cours des bureaux modernes de la province. Le Gouverneur, tous les chefs de services et tous les partisans du parti au pouvoir ont répondu à cette marche manifestation.

Du détournement des fonds publics à l'hôpital de Nyanza-lac, province Makamba

Depuis le début de l'an 2022, un climat malsain s'observe entre l'équipe administrative et le personnel soignant de l'hôpital de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, la cause de ce climat est principalement la mauvaise gestion financière. En effet, Ernest Uwezo, directeur de cet hôpital influence et dicte le service de la comptabilité qui se soumet à ces ordres à la place du comité de gestion dudit hôpital. A titre illustratif, à la fin de l'année 2021, l'hôpital a reçu une prime d'encouragement de quarante-huit millions de francs burundais (48 000 000 fbu) du personnel soignant issu de l'évaluation des performances et qualités de ce ministère mais le personnel de cet hôpital n'a pas pu bénéficier de cette prime. En date du 9 février 2022, il a utilisé le véhicule du service dans ses affaires privées et il a été surpris dans la commercialisation de l'huile de palme qu'il achetait à Kabonga pour aller le vendre à Cibitoke.

IV. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Un enfant tabassé et blessé en commune Matana, province Bururi

En date du 1^{er} février 2022, vers 23 heures, au centre urbain de la commune Matana, province Bururi, Renée-Ange Bikorimana a battu et blessé à l'aide d'un bâton son fils, Don Chris Akimana, âgé de 6 ans. Selon des sources sur place, il avait l'habitude de battre sa femme et son enfant après qu'il était rentré ivre. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la PJ de Matana.

Une personne blessée en commune et province Kayanza

En date du 5 février 2022, vers 18 heures, sur la colline Mpandamigege, commune et province Kayanza, Innocent Ndikumana a été blessé à coups de couteau par Révérien, son voisin. Selon des sources sur place, un prénommé Sixte a organisé un complot d'assassiner Innocent et avait même de faux documents pour attester les faits. Par après, la victime a demandé à Révérien de l'accompagner chez Sixte pour s'enquérir de la situation. Selon les

Des irrégularités des élections des représentants des jeunes en province Karuzi

En date du 19 février 2022, l'administration provinciale de Karuzi a organisé des élections des représentants des jeunes au niveau collinaire pour sélectionner les candidats qui vont participer aux élections des représentants au sein du Conseil National des Jeunes. Selon des sources sur place, celui qui n'appartient pas au parti CNDD-FDD ou celui qui ne participe pas régulièrement aux activités de ce parti n'avait pas le droit de se faire élire. A titre illustratif, un jeune de la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, qui est membre du parti CNDD-FDD mais n'ayant pas adhéré à la milice Imbonerakure a été intimidé par Jackson Mfatirimana, responsable communal des Imbonerakure en lui disant qu'il n'avait pas le droit de se faire élire et lui a mis en garde de ne pas perturber les élections.

Des irrégularités des élections des représentants des jeunes en province Mwaro

En date du 19 février 2022, au niveau de toutes les collines des communes de la province Mwaro, des élections des représentants des jeunes ont été organisées et supervisées par des membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, tous les jeunes élus appartiennent au parti CNDD-FDD excepté quatre jeunes du parti UPRONA dont 3 résidant sur les collines de la commune Gisozi et 1 jeune d'une colline de la commune Rusaka. Selon les mêmes sources, ces élections ont été organisées à l'insu des membres d'autres partis politiques.

mêmes sources, en route vers le domicile de Sixte, Innocent a été poignardé à l'aide de trois coups de couteaux, l'un au niveau du cou, l'autre au niveau de l'œil droit et un autre au niveau des bras. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la zone Kabuye tandis que la victime a été conduite au CDS Kabuye pour des soins médicaux.

Un incendie d'un magasin en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 17 février 2022, vers 2 heures du matin, devant le grenier du Burundi, tout près d'ancien marché central de Bujumbura, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, un incendie s'est déclaré dans un magasin appartenant à Stanislas Nimbona occasionnant une perte des marchandises d'une valeur estimée à plus de 50 millions de fbu. Selon des sources sur place, Stanislas Nimbona, victime de cet incendie a indiqué que l'origine de cet incident a été un court-circuit d'un câble électrique souterrain de la REGIDESO.

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux faits sécuritaires, à la justice, à la gouvernance et aux DESC dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.